Bulletin Municipal
Edition 2014 - n°23

LUGNY-LES-CHAROLLES

2014

Edition Spéciale Vues Aériennes

Un Village, ...Un Paysage... Et des Visages...

LUGNY LES CHAROLLES

Village jumelé avec MEX (Suisse)

Mex

Retour en Image sur l'Année 2014

Cérémonie des Vœux 2014 - Janvier

Commémoration Armistice 1945 - Mai

Parrainage Civil de Léo-Paul SIVIGNON - Août

Rétrospective Photos Abbé PANIER par Jean-Paul AUBLANC - Février

Mariage Nathalie et Guy CADOT - Mai

Sortie du Club Culture et Loisirs à Guedelon - Juillet

Dernier Conseil Municipal de B.BUISSON - Mars

Election du Maire - Mars

Potée du Club Culture & Loisirs - Avril

Réunion avec les Jeunes du Local- Juin

Jeunes Bénévoles au Moulin - Août

Marche des Tartines - Mars

Mot du Maire

Il y a un an, je lisais le Bulletin Communal comme chacun d'entre vous, bien loin de m'imaginer que je serai quelques mois plus tard celui qui s'adresserait à vous dans ce billet d'introduction traditionnel dévolu au Maire de la Commune.

Les élections municipales de cette année ont connu de larges mouvements d'effectifs au sein du Conseil Municipal chargé d'administrer notre Commune, sans que ce fût le signe de quelques malaises ou désaccords, qui cristallisent parfois lors de ces épisodes électoraux.

Grace en soit rendue d'abord à l'équipe sortante qui, ayant œuvrer assidument au bien-être collectif, a choisi en majorité de laisser la place, mais aussi aux quelques autres qui ont choisi de continuer et de prendre en charge la composition de la nouvelle équipe à présenter à vos suffrages.

En ma qualité de Maire, j'adresse au nom de mon Conseil Municipal, un grand merci à la population de Lugny-les-Charolles pour avoir élue largement et en totalité, le 23 Mars 2014 dernier, la liste ainsi constituée, preuve démocratique de le confiance placée dans cette équipe jeune, nouvelle et motivée.

L'Election du Maire qui a suivi le 28 Mars fut inattendue, mais très claire, franche, et sans ambiguïtés quant aux motivations des uns et des autres à tenir les postes pour lesquels ils ont postulé ou non. Depuis, nous sommes en ordre de marche, confiants, unis, et fidèles à nos engagements.

La transmission entre les deux Maires et les deux équipes fut exemplaire de complémentarité et emprunt d'un souci mutuel de collaboration. Elle a profité à la Commune et ses habitants. Elle continue encore de manière ponctuelle, chaque fois que nécessaire.
Je profite de cette petite tribune pour adresser au nom de la Commune les remerciements les plus chaleureux à Bernadette BUISSON, notre Maire pendant près de 6 années, première Dame de notre commune à tenir ce poste, administratrice rigoureuse des affaires communales et animatrice d'une équipe municipale à qui nous devons pareil respect pour l'énergie et le temps déployés sans compter durant plusieurs mandats pour la plupart d'entre eux.

L'Administration de la Commune de Lugny-les-Charolles nous a été confié, en bonne santé financière, sans dette majeure, en plein essor démographique et avec des perspectives positives pour l'avenir. Les personnels communaux sont motivés et en poste depuis plusieurs années, ce qui favorise continuité et bonne efficacité, même avec les changements naturels d'équipes municipales.

Lugny c'est d'abord un cadre verdoyant que savent apprécier, même fugacement, un grand nombre de gens qui passent sur les deux grands axes de circulation qui se croisent en notre bourg, certes peu peuplé comparativement aux hameaux périphériques, mais marqué par son Château sur son promontoire millénaire, son Eglise « jaune » imposante, sa Mairie et son Ecole.
Certains de ces gens, un temps de passage, ont choisi de s'installer définitivement à Lugny depuis les trente dernières années, puisque la population a presque doublée depuis les années 1980. Les volontés farouches de nos anciens Maires Pierre DUMONT et Pierre CHAMBREUIL à défendre notre petite école, ont ainsi payé puisque cette école, -et encore plus désormais au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) opéré avec la Commune de Saint-Julien-de-Civry -, est le socle de notre communauté de vie rurale. L'Ecole est l'étincelle qui nous fait entrer dans un cercle vertueux de développement : elle attire les jeunes foyers soucieux de donner un cadre épanouissant à leurs enfants, notre population croît, les nouveau-nés viennent accroître les effectifs de nos classes maternelles…

C'est pourquoi une large partie de notre budget est consacré aux Bâtiments Communaux Scolaires et aux Personnels y évoluant. Encore plus cette année, avec l'adoption des Modifications de Rythmes Scolaire et l'Organisation des Activités Périscolaires, des fonds supplémentaires seront nécessaires à la vie de notre Ecole : nous n'avons pas hésité à pérenniser le statut d'une deuxième adjointe d'animation en Classe maternelle, même si cela représente une charge salariale importante pour notre budget de fonctionnement. Cette dernière fait l'unanimité auprès des enfants, des parents et des institutrices, elle l'a fait également au sein de notre Conseil Municipal au moment de la décision de titularisation. Nous avons collectivement investi dans un personnel de valeur.

Directeur de Publication et Réalisation : Patrick BOUILLON, Maire – Rédaction : Commission Communication
Crédits Photos Aériennes : Gérard ROSSINI 13200 ARLES Crédits Photos Locale : Alain LEBAS

Les Nouvelles Activités Périscolaires des enfants, à la charge de la commune, ont pu commencer dans une bonne sérénité chaque Vendredi Après-Midi : les enfants de Maternelle pris en charge par Christine et Amandine apprécient ce moment passé ensemble et ils vous le disent.
Nous sommes conscients que les moyens de notre budget ne nous permettent pas de donner dans la variété ou l'exotisme, s'agissant du choix du contenu des activités, mais nous bénéficions de la compréhension de la grande majorité des Parents qui connaissent les avantages et les inconvénients de la vie rurale. Et nos enfants sont aussi pleins de modestie dans leurs attentes et leur entrain renouvelé au fil des séances en font un très bon public volontaire, participatif et pas du tout blasé.
J'engage chacun de vous, Parents ou non, à venir se porter volontaire auprès de Christine et Amandine, pour donner un heure de son temps, une à deux fois par an, et participer à l'encadrement des heures périscolaires : tout ceux qui y ont déjà participé ont déjà reconnu que le moment était très valorisant et enrichissant pour soi, et pour les petits.

Les fonds engagés durant l'année 2014 nous ont permis de réaménager et rénover les locaux de la Cantine Scolaire en dotant les enfants de mobilier neuf et en aménageant un coin buanderie avec lave-linge et sèche-linge, mis à disposition des adjointes d'animation scolaire.
La nouvelle équipe municipale que je conduis a également décidé la mise en place deux grands murs de rayonnages dans le secrétariat de mairie pour plus d'efficacité de classement et d'archivage administratif, ainsi que la mise en place d'un contrat de maintenance logicielle solide pour accompagner le croissance pervasive de l'informatique dans les relations dématérialisées avec les Services de l'Etat, Sous-préfecture et Trésorerie Principale.

Nous présenterons à notre population le détail des actions de l'année 2014 au cours de la Cérémonie traditionnelle des Vœux fixée au Samedi 17 Janvier 2015, à la Salle Communale des Fêtes à 11h.

L'année 2014 a connu la fusion des 3 anciennes Communautés de Communes de Charolles, de Palinges et de Saint-Bonnet-de-Joux pour constituer la nouvelle Communauté de Communes du Charolais, conduite par le Président Noël PALLOT, Maire de la Commune de Baron qui préside désormais à la destinée d'un ensemble intercommunal de plus de 12 000 habitants représentés par 47 délégués. Cette dernière s'est déjà attelée à un grand nombre de projets valorisants, dépendants de ses compétences, comme la planification de la connexion fibre optique Très-Haut Débit du territoire sous 10 à 15 ans, la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en phase avec le nouveau Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) porté par le Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais depuis plus de 4 ans et qui vient d'être voté en assemblée plénière de ces 150 délégués.

2015 sera une année placée sous les auspices de la Grande Réforme Territoriale qui verra l'émergence d'un grosse douzaine de nouvelles Grandes Régions en lieu et place des 22 anciennes actuelles.

Je formule donc le vœu que notre Municipalité puisse jouer son rôle de lien, de compréhension et d'explication et soit porteur de la voix de notre monde rural auprès de ces nouveaux blocs vecteurs d'une volonté de décentralisation et de développement économique régional, sur fond d'obligation de la Nation et de ses divers gouvernements de réduire la dette globale du Pays.

Nous serons immanquablement appelés au cours des prochaines années, à connaître des réductions dans les montants des dotations de l'Etat. Ceux-ci alimentent pour moitié nos budgets communaux, au-delà des revenus de la fiscalité foncière communale pour l'autre moitié. Les charges de fonctionnement augmentant d'année en année, nous devrons donc être vigilants et stricts dans l'équilibre et la conduite des budgets communaux futurs, pour ne pas avoir recours à une augmentation des impôts que nous ne souhaitons pas mettre en oeuvre.

Au nom de mes Colistiers et Collègues Municipaux, j'adresse à chacun d'entre vous des vœux sincères de santé et d'épanouissement personnel dans un quotidien rempli de petits bonheurs fugaces que chacun doit s'apprendre à reconnaître et apprécier.

Bonne Année 2015
Patrick BOUILLON

Elections Municipales 2014

Le Dimanche 23 Mars 2014, onze Conseillers Municipaux sont élus dès le premier tour, par 191 votants sur 281 électeurs inscrits sur les listes électorales de 2014, soit une participation au scrutin de 68%.
Il s'agit de (par ordre alphabétique) :

01-Patrick BOUILLON
02-Patrice DELORME
03-Antoine-Pierre de GRAMMONT
04-Christophe GRIFFON
05-Joëlle LAMBOROT
06-Alix LECOMTE
07-Sylvie LHENRY
08-Victor-Emmanuel PACAUD
09-Fabrice PERRIER
10-Rémi ROCHAY
11-Catherine ZAMBELLI

Le Vendredi 28 Mars 2014 suivant, les onze Conseillers Municipaux élus au suffrage universel se sont réunis autour du Maire sortant Bernadette BUISSON qui a ouvert la séance, présidée le temps de l'élection du nouveau Maire, par Joëlle LAMBOROT au bénéfice de l'âge.
Ils ont élus parmi eux au 1er tour et à la majorité absolue de 9 voix sur 10 exprimées,
Patrick BOUILLON en tant que Maire de LUGNY-LES-CHAROLLES qui à proposé d'élire 3 adjoints et ont alors été élus sous sa nouvelle Présidence du Conseil Municipal :
au 1er tour et à la majorité absolue de 9 voix sur 11 exprimées, Patrice DELORME, 1er adjoint, puis
au 1er tour et à la majorité absolue de 9 voix sur 11 exprimées, Victor PACAUD, 2ième adjoint, puis
au 1er tour et à la majorité absolue de 9 voix sur 10 exprimées, Catherine ZAMBELLI, 3ième adjoint.

Les indemnités du Maire ont été fixés pour les deux prochaines années à 13% de la valeur de l'indice 1015 référence (pour un maximum de 17% autorisé pour sa classe de population) et celles des 3 adjoints ont été fixés à 5% de la valeur de l'indice 1015 référence (pour un maximum de 6% autorisé pour sa classe de population). La valeur de l'indice 1015 actuel étant de 3 810 €, les indemnités du Maire sont donc de 495 € bruts (440 € nets) et ceux des 3 adjoints sont de 191 € bruts (170 € nets) mensuellement payés.

Composition du Conseil Municipal 2014-2020

Patrick BOUILLON – Maire et Conseiller Municipal nouvellement élu
Né en 1963 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant en Bas du Bourg à LUGNY-LES-CHAROLLES
Ingénieur Physicien-Electronicien – Cadre Manager en Entreprise de 1988 à 2008
Propriétaire et Gérant de Chambres et Table d'Hôtes au Domaine Le Pré de La Serve à LUGNY-LES-CHAROLLES
Célibataire – Sans Enfant - p.bouillon@lugny-les-charolles.net

Patrice DELORME – 1er Adjoint au Maire et 2ième Adjoint sortant
Né en 1972 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant en Haut du Bourg à LUGNY-LES-CHAROLLES
Agriculteur exploitant le Domaine Neuf à LUGNY-LES-CHAROLLES
Marié à Stéphanie FUTELOT - Trois enfants : Quentin, Maxime et Clara - p.delorme@lugny-les-charolles.net

Victor-Emmanuel PACAUD – 2ième Adjoint au Maire et Conseiller Municipal sortant
Né en 1976 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant à Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES
Agriculteur exploitant le Domaine Les Champs à LUGNY-LES-CHAROLLES
Vit avec Chantal EMORINE - Une fille : Juliette - ve.pacaud@lugny-les-charolles.net

Catherine ZAMBELLI (née PEYRE) – 3ième Adjointe au Maire et Conseillère Municipale sortante
Né en 1964 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant en Haut d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES
Adjoint Administratif à la Sous-Préfecture à CHAROLLES
Mariée à Christophe - Deux enfants : Guillaume et Angélique - c.zambellli@lugny-les-charolles.net

Antoine-Pierre de GRAMMONT – Conseiller Municipal sortant
Né en 1971 à NEW-YORK (USA) résidant à PARIS et à LUGNY-LES-CHAROLLES
Ingénieur Cadre Analyste Financier à PARIS
Célibataire - Sans enfant - ap.degrammont@lugny-les-charolles.net

Christophe GRIFFON – Conseiller Municipal nouvellement élu
Né en 1970 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant en Haut d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES
Menuisier salarié à SAINT-VINCENT-BRAGNY
Marié à Nadine DESROCHES - Trois enfants : Mélanie, Corentin et Clément - c.griffon@lugny-les-charolles.net

Joëlle LAMBOROT (née BURTIN) – Conseillère Municipale nouvellement élue
Né en 1954 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant à LUGNY-LES-CHAROLLES
Assistante Commerciale à CHAROLLES, en Retraite depuis Octobre 2014
Divorcée - Deux enfants : Julien et Corinne - j.lamborot@lugny-les-charolles.net

Alix LECOMTE– Conseillère Municipale nouvellement élue
Né en 1982 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant au Lotissement d'Orcilly à LUGNY-LES-CHAROLLES
Employée de Banque à DIGOIN
Vit avec Loïc SIVIGNON - Deux enfants : Loane et Léo-Paul - a.lecomte@lugny-les-charolles.net

Sylvie LHENRY– Conseillère Municipale nouvellement élue
Né en 1973 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant Les Terdes à LUGNY-LES-CHAROLLES
Employée de Commerce en Boulangerie à PARAY-LE-MONIAL
Vit avec Jean-François PACAUD - Deux enfants : Laurine et Alexis- s.lhenry@lugny-les-charolles.net

Fabrice PERRIER – Conseiller Municipal nouvellement élu
Né en 1981 à PARAY-LE-MONIAL (71) résidant au Buisson de la Vigne à LUGNY-LES-CHAROLLES
Mécanicien salarié
Marié à Elise NUGUE - Trois enfants : Noémie, Emilien et Firmin – f.perrier@lugny-les-charolles.net

Rémi-Christophe ROCHAY– Conseiller Municipal nouvellement élu
Né en 1979 à MÂCON (71) résidant Les Chassignots à LUGNY-LES-CHAROLLES
Paysagiste salarié et autoentrepreneur.
Vit avec Anne-Laure CHAMBREUIL – Sans Enfant- rc.rochay@lugny-les-charolles.net

Commissions Communales

NOM	Prenom	Finances Communales	Impôts	Voirie	Bâtiments	Appel d'Offres	Bulletin Site	Assainissement	Listes Electorales	Cimetière	Culture & Patrimoine	Téléphonie Haut Débit
BOUILLON	Patrick	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
deGRAMMONT	Antoine Pierre	X			X	X						
DELORME	Patrice	X	X		X	X						X
GRIFFON	Christophe					X		X				
LAMBOROT	Joëlle	X	X			X						
LECOMTE	Alix	X			X		X					
LHENRY	Sylvie						X			X	X	
PACAUD	Victor Emmanuel	X	X	X		X				X		
PERRIER	Fabrice		X	X				X				X
ROCHAY	Rémi Christophe			X				X		X	X	
ZAMBELLI	Catherine	X				X	X	X				

X Titulaire X Suppléant

Commissions Intercommunales et C.C.A.S.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

NOM	Prenom	CCAS
BOUILLON	Patrick	X
deGRAMMONT	Antoine Pierre	
DELORME	Patrice	
GRIFFON	Christophe	X
LAMBOROT	Joëlle	X
LECOMTE	Alix	
LHENRY	Sylvie	X
PACAUD	Victor Emmanuel	
PERRIER	Fabrice	
ROCHAY	Rémi Christophe	
ZAMBELLI	Catherine	
BALLIGAND	Gérard	X
DELOBEL	Céline	X
DELORME	Madeleine	X
RAVAUD	Edith	X

ComCom	Syndicat des Eaux	Comité Electrification	SPA Fourrière Gueugnon	SIVOS RPI Lugny StJulien		Defense Protection Civile
X				X		
		X				
X	X			X		X
		X				
			X			
			X	X		
			X	X		
		X		X		
	X					
			X			
				X		

X Titulaire
X Suppléant

Elections en 2015

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales (Auparavant appelées Elections Cantonales)
Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des Conseillers Départementaux.
Le 1er tour aura lieu le 22 mars 2015 et le 2nd tour, le 29 mars 2015.
les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir : au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour. Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales.
Les Conseilleurs Régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en 2015.
les Conseillers Régionaux seront élus pour une durée de 6 ans. Les dates des 2 tours de scrutin seront fixés en fin d'année 2014 mais le scrutin est fixé pour le dernier trimestre 2015.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Compte Administratif Principal 2013

SECTION FONCTIONNEMENT 2013	DEPENSES
11-Charges Générales (Electricité, Eau, Fioul, Entretien, Fournitures...)	- 42 447,92 €
12-Charges de Personnel (Salaires Personnel, Cotisations Sociales...)	- 53 456,28 €
14-Atténuations de Produits (Prélèvement GIR, autres Prélèvements...)	- 25 322,00 €
65-Autre Charges (Indemnités élus, Service Incendie, SIVOS...)	- 56 326,64 €
66-Charges Financières (Intérêts d'Emprunts en cours)	- 1 111,20 €
Total Dépenses FONCTIONNEMENT 2013	- 177 064,04 €

SECTION FONCTIONNEMENT 2013	RECETTES
70-Produits Services (Garderie, Concessions, Salles Communales...)	+ 22 850,28 €
73-Impôts et Taxes (Taxe Foncier Bâti, non Bâti, Taxe Habitation, CVAE)	+ 111 131,33 €
74-Dotations état et Subventions (DF, DGF, DNP...)	+ 74 563,33 €
75-Revenus Immeubles (Location prés...)	+ 918,53 €
77-Produits Exceptionnels (Dons divers...)	+ 1 416,00 €
Total Recettes FONCTIONNEMENT 2013	+ 210 879,47 €

SECTION INVESTISSEMENT 2013	DEPENSES
16-Capital d'Emprunts	- 5 050,43 €
20-Immobilisation Incorporelles (Logiciels...)	- 3 786,54 €
21-Immobilisations Corporelles (Acquisitions, Travaux...)	- 30 454,11 €
Total Dépenses INVESTISSEMENTS 2013	- 39 291,08 €

SECTION INVESTISSEMENT 2013	RECETTES
1068-Affectation de Résultats de 2012	+ 36 643,38 €
10222-Fond Compensation TVA (Remboursement différé TVA)	+ 5 208,00 €
13-Subventions Investissements (PIIC du CG71, Amende de Police...)	+ 18 277,38 €
Total Recettes FONCTIONNEMENT 2013	+ 60 128,78 €

Résultats de Clôture Compte Principal au 31/12/2013

Dépenses Fonctionnement 2013		- 177 064,04 €
Recettes Fonctionnement 2013		+ 210 879,47 €
Dépenses Investissement 2013		- 39 291,08 €
Recettes Fonctionnement 2013		+ 60 128,78 €
Résultat Budgétaire 2013	=	+ 61 653,11 €
Résultat Budgétaire 2013		+ 61 653,11 €
Report Excédent 2012		+ 30 864,82 €
Restes à Réaliser en Dépenses 2013		- 0,00 €
Restes à Réaliser en Recettes 2013		+ 0,00 €
Part Affectée Investissement 2012		- 43 930,38 €
Résultat de Clôture Exercice 2013	=	+ 41 587,55 €
Résultat de Clôture Exercice 2013		+ 41 587,55 €
Rappel : Résultat de Clôture Exercice 2012		+ 30 864,82 €
Rappel : Résultat de Clôture Exercice 2011		+ 30 996,46 €
Rappel : Résultat de Clôture Exercice 2010		+ 23 222,00 €
Rappel : Résultat de Clôture Exercice 2009		+ 26 231,19 €
Rappel : Résultat de Clôture Exercice 2008		+ 23 689,07 €

Budget Primitif Compte Principal 2014

SECTION FONCTIONNEMENT 2014	DEPENSES
11-Charges Générales (Electricité, Eau, Fioul, Assurances, Entretien...)	- 42 000,00 €
12-Charges de Personnel (Salaires Personnel Communal, Cot Sociales...)	- 60 000,00 €
14-Atténuations de Produits (Prélèvement GIR, autres Prélèvements...)	- 26 000,00 €
65-Autre Charges (Indemnités élus, Service Incendie, SIVOS...)	- 59 000,00 €
66-Charges Financières (Intérêts d'Emprunts en cours)	- 1 000,00 €
Virement à la Section Investissement (Equilibre Recettes Investissement Budget Primitif)	- 37 130,30 €
Restes à Dépenser (Pour équilibre Recettes/Dépenses Fonctionnement au budget Primitif)	- 869,70 €
Total BUDGET PRIMITIF DEPENSES FONCTIONNEMENT 2014	- 226 000,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT 2014	RECETTES
70-Produits Services (Frais Garderie, Concessions, Salles Communales,...)	+ 22 600,00 €
73-Impôts et Taxes (Taxes Foncier Bâti, non Bâti, Taxe Habitation, CVAE)	+ 101 554,00 €
74-Dotations état et Subventions (DF, DGF, DNP...)	+ 57 958,45 €
75-Revenus Immeubles (Location prés...)	+ 850,00 €
77-Produits Exceptionnels (Dons divers...)	+ 450,00 €
Excédent de Clôture 2013 disponible en Recette Fonctionnement	+ 41 587,55 €
Transfert disponible entre Sections Recettes Fonctionnement et Dépenses Investissement	+ 1000,00 €
Total BUDGET PRIMITIF RECETTES FONCTIONNEMENT 2014	+ 226 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT 2014	DEPENSES
16-Capital d'Emprunts	- 5 300,00 €
20-Immobilisation Incorporelles (Logiciels Informatiques...)	- 800,00 €
21-Immobilisations Corporelles (Acquisitions, Travaux...)	- 42 807,30 €
Couverture Déficit d'Investissement constaté en 2013	- 23 092,70 €
Transfert disponible entre Sections Recettes Fonctionnement et Dépenses Investissement	+ 1000,00 €
Total BUDGET PRIMITIF DEPENSES INVESTISSEMENTS 2014	- 73 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT 2014	RECETTES
1068-Affectation de Résultats de 2013	+ 23 092,70 €
10222-Fond Compensation TVA (Remboursement différé TVA)	+ 8 327,00 €
13-Subventions Investissements (PIIC du CG71, Amendes de Police...)	+ 4 450,00 €
Virement Section Fonctionnement (Equilibre Recettes Investissement au Budget Primitif)	+ 37 130,30 €
Total BUDGET PRIMITIF RECETTES FONCTIONNEMENT 2014	+ 73 000,00 €

Dépenses Investissements réalisées en 2014

Locaux Cantine Scolaire	Revêtement de Sols	2 320,54 €
Locaux Cantine Scolaire	Cloisonnage et Peinture	9 128,12 €
Locaux Cantine Scolaire	Bancs et Tables (10 & 5)	2 952,40 €
Locaux Cantine Scolaire	Lave-Linge et Sèche Linge	1 190,00 €
Voirie Communale	Création fossés	4 792,90 €
Ecole	Ordinateurs (5)	3 436,80 €
Ecole	Photocopieur	1 200,00 €
Ecole	Bureaux et Chaises (5)	604,37 €
Ecole	Matelas de Sieste Maternelle (10)	602,35 €
Mairie	Mur d'Etagères Administratives (2)	5 149,00 €
Mairie	Ordi + Maintenance Logicielle JVS-Mairistem 3 ans	5 423,30 €
Salle Saint-Martin	Meuble Haut Téléviseur Catéchisme	218,50 €
Salle Saint-Martin	Téléviseur Gd Ecran + Installation Antenne Parabolique	819,10 €
	TOTAL INVESTISSEMENTS REALISES 2014	37 837,38 €
	BUDGET PRIMITIF 2014 (Immo corporelles/Incorporelles)	43 607,30 €
	Investissements non réalisés en 2014	5 769,92 €

Etat-Civil 2014

Naissances

Juliette PACAUD	Née le 27 mars 2014 à Paray-le-Monial
Nathanaël TRONCY	Né le 17 Avril 2014 à Paray-le-Monial
Firmin PERRIER	Né le 23 Avril 2014 à Paray-le-Monial
Ruben PORTERAT	Né le 07 Juillet 2014 à Paray-le-Monial
Julia PACAUD	Né le 28 Septembre 2014 à Paray-le-Monial

Firmin

Julia

Ruben

Nathanaël

Juliette

Mariages

Guy CADOT Nathalie GOUTHIERE	Mariés le 24 Mai 2014 à Lugny-les-Charolles
Jérôme PLET **Camille SCHUH**	Mariés le 05 Juillet 2014 à Grignan (26)

Décès

Odette MURARD	Née GUITTON, décédée le 23 mars 2014 à Paray-le-Monial
José COUTO	Décédé le 02 Juillet 2014 à Paray-le-Monial
Jeanine PERRIN	Née BELLEGARDE, Décédée le 09 Juillet 2014 à Charolles
Michel BOIZARD	Décédé le

Les Enfants et Jeunes de Lugny-les-Charolles

Les Tout-Petits non scolarisés

2013	1 an
Roman	GOURGIN
Gatien	DODET
Marius	BARIL
Robin	DUCRAY
Alexandre-Jérémy	CIGALA
Madeleine	de LAUNAY
Léo-Paul	SIVIGNON
2012	2 ans
Manon	DELOBEL
Erin	MARTIN
Sacha	RIGHI

Scolarisés en Maternelle

2011	3 ans
Antoine	CIGALA
Alyssa	PACAUD
2010	4 ans
Gabin	CHATEAU
Gabin	DESSOUTTER
Clarisse	GUERIN
Yanis	JANIN
Alexis	PACAUD
Emilien	PERRIER
Raphaël	RIGHI
Mailysse	TRNCY
2009	5 ans
Romane	ANDRE
Lazare	BARIL
Jean	GASCIOLLI
Eugénie	GENETIER
Eliot	GUITTON
Emma	MARTIN
Bastien	MORIN
Thiméo	PORTERAT
Loane	SIVIGNON

Scolarisés en Primaire

2008	6 ans
Louis	CHATEAU
Jeanne	CIGALA
Mathilde	DARD
Geneviève	De LAUNAY
Noémie	PERRIER
Lucie	THEREAU
Grégory	SAUNIER
2007	7 ans
François	De LAUNAY
Fanny	GENETIER
Esteban	GOURGIN
Lucie	JANIN
2006	8 ans
Mathéo	BERNARD
Anouk	DARBON
Louis	DARD
Clara	DELORME
Marion	DELORME
Léo	GUITTON
Hugo	MORIN
2005	9 ans
Lise	DAUVERGNE
Yoann	GERMAIN
Clément	GRIFFON
Laurine	PACAUD
2004	10 ans
Noémie	ANDRE
Aurore	GASCIOLLI
Tessa	GROBEAU
Mathilde	GUERIN
Ophélie	PERRIER
Dylan	SEURRE
Aurélia	SUEUR

Scolarisés au Collège

2003	11 ans
Agathe	DARBON
Juliette	DAUVERGNE
Alexis	DELORME
Jeanne	DESSOUTTER
Benjamin	LAMURE
Stécy	PAQUERIAUD
Paul	SIVIGNON
2002	12 ans
Mathilde	ANDRE
Maxime	DELORME
Eliaz	MUZY
Antoine	VACHON
Océane	DANDOIS
2001	13 ans
Bastien	DEGANO
Benjamin	SAUNIER
Marie	GASCIOLLI
Bastien	GERMAIN
Corentin	GRIFFON
Gaëtan	LAUFERON
Kevin	SEURRE
Alexis	SUEUR
2000	14 ans
Thibault	BERNARD
Benjamin	CADOT
Yohann	GROSBEAU
Alexandre	PERRIER
Hugo	SIVIGNON
Pauline	VACHON

Scolarisés Lycée ou Vie Active

1999	15 ans
Quentin	DELORME
Mélanie	GRIFFON
Pierre-Antoine	MELOT
1998	16 ans
Harmonie	CUMANT
Antoine	LAMURE
Romane	FOURNIER
Steeve	SEURRE
Jeanne	SUCHET
Bastien	THEREAU
Mathis	MUZY
1997	17 ans
Charlotte	DEGANO
Mathieu	GASCIOLLI
Alexane	LABAUNE
Benoit	SIVIGNON
Angélique	ZAMBELLI
Guillaume	SAUNIER
Angélique	ZAMBELLI
1996	18 ans
Léa	CADOT
Guillaume	ZAMBELLI

Etudes ou Vie Active

1995	19 ans
Johanne	DEWEERDT
Bastien	FURTIN
Timothé	LABAUNE
Mathieu	LAMURE
Anthony	LAUFERON
1994	20 ans
Ségolène	FOURNIER
Léo	SUCHET

Les Amis du Moulin de Lugny

les-amis-du-moulin-de-lugny.over-blog.com/r

Prêts pour le service…Le jour de la Fête du Moulin, ce 9 Août 2014

Au cours de l'hiver 2013/14 très pluvieux pendant lequel l'Arconce débite d'importants volumes d'eau, la production électrique a été perturbée par les déboires issues de la panne de la génératrice qui n'a pas supporté la force de la roue.
Le fournisseur a solutionné le problème provisoirement jusqu'en fin d'année 2014.
La nouvelle génératrice tant attendue est enfin arrivée ce 13 Novembre, installé par notre partenaire la Société ALLYTECH. Positionnée 50 cm au dessus du multiplicateur elle sera cette fois ci « hors d'eau ».
Dès le lendemain la production est de 25 kwh.

De son coté, l'équipe bénévole a poursuivi ses activités avec la mise en chantier d'un petit four à pain dans le sous sol du moulin, et d'un herbier aquatique sur l'emplacement de la plateforme en dessous de la terrasse

Ce bac possède différentes plantes que l'on trouve sur les pièces d'eau de la région.

Puis un colmatage important a été mis en œuvre avec de gros moyens pour éviter une grosse perte d'eau par un « renard » en sous œuvre de la digue en béton sur la rive droite, avec la présence d'une toupie de 8 m3 de béton, équipée d'un matériel spécial pour franchir les 35 m de largeur de la rivière. La Brême Parodienne a participé pour moitié à la fourniture du béton.

Renforcement des digues et glacis du bief du Moulin par injection de béton

Le chantier SMBS / REMPART avec 5 jeunes étudiants de 20 à 25 ans et de différentes nationalités s'est effectué la première quinzaine d'août, encadré par une animatrice de vie de la région de la Clayette . Ce groupe encadré techniquement par l'équipe bénévole de Lugny, à travaillé au piquage des vieux enduits sur les murs intérieurs de l'abri sous le farinier et à jointoyer les pierres à la chaux teintée, travail efficace, réalisé dans un esprit collectif.

Groupe d'étudiants bénévoles du Chantier SMBS / REMPART

Le fonctionnement en mode automatique des grandes vannes a été réalisé également cette année 2014, après un fort câblage de conduites électriques sous fourreau et noyées en fond de rivière : désormais deux vannes sont commandées automatiquement et numériquement, la troisième étant simplement commandée individuellement à distance. Tout le dispositif de levage avec moteurs sur les grandes vannes a été protégé par un habillage en lamelles de bois.

Le nouveau dispositif automatique d'ouverture des vannes a prouvé son utilité ce 4 novembre dernier suite à une montée exceptionnelle des eaux qui a provoqué une inondation que l'on peut qualifiée du cinquantenaire, sinon du siècle atteignant la côte 338 cm au moulin, et 118 cm au dessus du béton de la salle basse !. Fort heureusement, l'équipe avait préalablement protégée la génératrice d'un film plastique avec de bandes adhésives, pour empêcher la pénétration néfaste de graviers (alors que l'immersion en eau propre n'est pas rédhibitoire pour le dispositif qui peut repartir sans problème après une purge salvatrice).

Le même débord exceptionnel a occasionné une grosse accumulation de branches et d'arbres entiers devant le radier du vannage, mais fort heureusement une grille de protection avait été mise en place cette année devant le grand vannage pour éviter le blocage de gros objets lourds dérivants dans l'ouverture des vannes ouvertes.

Un logo spécifique pour le moulin de Lugny a été créé par un membre de l'association, il symbolise le présent du moulin, associé à son futur et le témoin du passé.

Nouvelle Génératrice installée en Novembre – Construction du Four à Pain en Juillet

Cette saison, le Moulin de Lugny a recensé plus de 500 visiteurs pour les journées du moulin les 14 et 15 juin 2014, et près de 300 autres pour les journées du patrimoine les 20 et 21 septembre 2014.
La fête du Moulin du 9 août a aussi été également riche en nombre de visiteurs, journée pendant laquelle de petits sachets souvenir de farine ont été proposés aux visiteurs.

Des visites guidées et ludiques ont été effectuées pour différents groupes ou Associations en cours d'année, l'école maternelle de Toulon sur Arroux avec 65 enfants en avril, une classe de l'Ecole des Arts et Métiers de Cluny avec 29 élèves et 2 accompagnateurs en octobre, ces deux groupes ont apporté leurs repas consommés à l'abri dans la salle du farinier.
Beaucoup de visites se font sur le site extérieur, avec plus de vingt personnes certains jours, comptons seulement 200 jours à 6 à 8 personnes en moyenne, il est permis d'en apprécier le résultat sur l'année !

La fête du moulin du 9 août a permis un moment de détente en après midi avec les jeux de boules ou cartes.
Un repas sous chapiteau a rassemblé 180 couverts servis par les jeunes bénévoles et les membres de l'Association, repas très arrosé puisque la site du Moulin a subi les assauts pendant 1 h d'un très gros orage avec grand vent et des trombes d'eau.
Mais les structures ont tenu bon et aucun dégât n'est intervenu sur le Site.

Les membres de l'Association ont terminé l'année le 3 novembre par une « journée crêpes » confectionnées par les Dames avec la farine du moulin issue d'un blé produit à Lugny-les-Charolles, Crêpes complétées de jambons ou grillons pour le salé, ou bien encore différentes confitures pour le sucré.

L'étude du projet de passe à poissons par un contournement de la rivière sur l'ancien bras traversant les prés a été rendu et financé par les différents organismes dont l'Agence de l'Eau, nous en sommes à ce niveau là pour l'instant.

En ce qui concerne les projets pour l'année 2015, l'association souhaite observer un fonctionnement continu de la production d'électricité qui puisse donner l'occasion de programmer avec confiance la date de l'inauguration de cette installation, reportée déjà deux fois en 2014.

Les Journées Nationales des Moulins de France sont prévue pour le Week-end des 13 et 14 juin 2015.
Les Journées du Patrimoine se dérouleront quant à elles, le week-end du 19 et 20 Septembre 2015.
La Fête du Moulin d'été est planifiée pour le Samedi 8 Août 2015

Vue Aérienne du Site du Moulin – Septembre 2014

Les Ballades Vertes – Circuit de Lugny

Croisement Bourg D10 – D270

Chemin du Moulin

D10 – Chemin des Cailles – Bas d'Orcilly

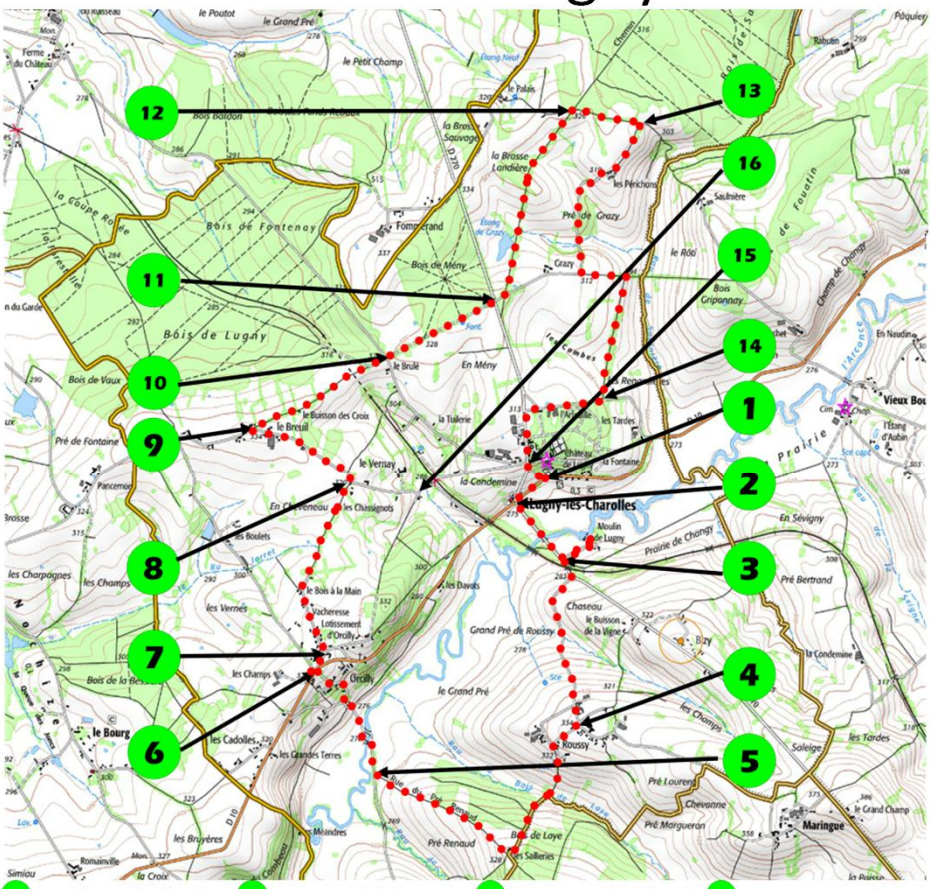

1	Place de l'Eglise	5	Pré Renaud	9	Le Breuil	13	Grazy
2	Mairie-Ecole	6	Orcilly-Bas	10	Les Brulès	14	Arfeuille
3	Moulin de Lugny	7	Orcilly-Haut	11	Bois de Meny	15	Le Bourg-Haut
4	Roussy	8	Les Chassignots	12	Le Palais	16	Bois-Descus

Ancienne Route D10 – Haut d'Orcilly

Route de Paray – Route d'Hautefond

Chemin de Grazy – Chemin du Garroteux

Le Balisage du Circuit Communal de Lugny a été opéré sur le terrain en Septembre 2014 conformément au déploiement opéré cet année sur la totalité du territoire de l'ancienne Communauté de Commune de Charolles.
Le Circuit LU-1 de Lugny-les-Charolles fait entre 13 et 14 km faisable en moins de 3 heures de marche
La partie de la Boucle Intercommunale (BI) passant par la commune a aussi été fléché, du Carrefour du Bois de laye et du Chemin du Pré Renaud en provenance de Saint-Julien-de-Civry, jusqu'au croisement des chemin de Saulnière et des Perrichons, en direction de Changy.
Avec des fonds du Conseil Général 71 et du Conseil Régional de Bourgogne, le Département de Saône-et-Loire, riche par sa diversité de paysages, son patrimoine, ses sites culturels et historiques a créé un réseau départemental de randonnée : les balades vertes.
Le réseau de randonnée balades vertes est à la portée de tous, du randonneur averti au public familial. Il offre la possibilité aux touristes et randonneurs de découvrir autrement les villes et villages de Saône-et-Loire, à pied, à cheval ou en VTT. Par le biais de la randonnée, ce sont les paysages diversifiés, le patrimoine remarquable, les sites culturels, l'artisanat, les produits du terroir du département qui ont été mis en valeur.

Suivez les flèches de rabattement qui vous conduiront au parking de départ (seulement sur certains circuits).
Dans chaque cœur de village, un panneau de départ vous renseignera sur le lieu de visite et vous permettra de choisir votre randonnée grâce à une carte. Deux modèles de panneaux existent : les relais informations randonnées et les totems de départ (à Lugny, le panneau sera installé sur la Place de l'Eglise). Sur le parcours, des poteaux indicateur situés à des carrefours stratégiques vous conduiront tout au long du parcours.
Les bagues de lieu-dit vertes situées à leur sommet sont là pour vous permettre de vous repérer à tout moment.
Un marquage à la peinture jaune ou rouge complémentaire est également apposé pour vous rassurer.

La Paroisse Sainte-Marie-Madeleine

Changer le Climat.

Si certains se réjouissent à l'avance des économies de chauffage qu'ils feront dans quelques décennies, grâce au réchauffement climatique, beaucoup en tout cas s'inquiètent des phénomènes météorologiques et qui vont sans doute se produire. Et l'un d'entre eux est bien l'absence des pluies…ou leur trop grande abondance !

Comme à Charolles, mais moins tragiquement, notre village a connu des inondations au début Novembre…et on s'étonne qu'à l'autre bout de la France, à Sivens, des hommes se déchirent à propos d'un barrage destiné à retenir l'eau et à l'exploiter !

Au travers de cet exemple, on voit d'ailleurs que ce à quoi il va sans doute falloir faire barrage, c'est à la vague de mécontentement, de violence, qui semble monter peu à peu…On dirait qu'il y a, bien avant la fin du siècle, un risque de « réchauffement sociologique ». Et il pourrait apporter lui aussi, bien des catastrophes.

Pas besoin d'être écolo, ni même catho, pour comprendre que nous sommes tous un peu responsables de ce réchauffement. Et que ce chantier-là mérite lui aussi beaucoup d'attention et de détermination.
Même si nos villages restent le plus souvent à l'écart de l'agitation et de la violence, nous pouvons légitimement nous inquiéter pour nos enfants, nos familles et notre pays lui-même.

Quelques soient nos convictions religieuses, nous pouvons deviner qu'au-delà des hypothétiques solutions miracle, il nous revient de bâtir la paix dans les relations du quotidien : dans la famille déjà, où existent malheureusement parfois de grandes tensions. Dans le village, dans la profession où on peut aussi être agacé pour toutes sortes de raisons valables….et ne parlons pas de la vie politique !

Dans tous les domaines – et même celui de la politique – sachons raison garder, et ne pas perdre de vue que ce qui est le bien essentiel, ce bien dont l'Evangile nous dit qu'il peut survivre au mal et à la mort : l'Amour. Un mot galvaudé bien souvent, mais qui se décline à travers toute sorte d'attitudes favorables à la paix : la tendresse, le respect, le pardon, la justice, l'humilité, l'oubli de soi, le service…

Voilà de bons remèdes à la fièvre qui réchauffe dangereusement nos relations proches ou lointaines…ainsi que le climat général. En tout cas, c'est à la prise au sérieux de ces remèdes que les paroissiens de nos villages sont invités…même s'ils ne sont pas remboursés. Et cela, au bénéfice de tous - Père Bernard VEAUX

Lugny-les-Charolles fait partie de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine en Charolais.
Le Saint Patron de l'Eglise de Lugny est Saint MARTIN, évangélisateur de la Gaule
Deux prêtres sont au service de la Paroisse Ste Marie-Madeleine : le Père Bernard VEAUX, curé et le Père Marcel ROUQUIE, prêtre auxiliaire, qui résident à la Maison Paroissiale, 8 Place de l'Eglise à CHAROLLES. Ils sont assistés d'une Equipe d'Animation Paroissiale et d'un Conseil Economique.
Les Permanences ont lieu à la Maison Paroissiale tous les jours de la semaine, le matin de 10h00 à 12h00 et l'Après-Midi –sauf le Samedi – de 16h00 à 18h00. Téléphone : 03 85 24 10 93
Les Messes dominicales ont toujours lieu à CHAROLLES le Samedi Soir à 18h30 et le Dimanche à 10h30
A Lugny-les-Charolles, la Messe a lieu le 3iè Dimanche du mois à 11h00 (Sauf en Juillet et en Août)
Deux groupes de Catéchisme ont lieu sur place pour des enfants du primaire
Responsable de l'Aumônerie des Malades à l'hôpital : Mme Elisabeth ECARNOT
Responsable du Secours Catholique dans la Paroisse : Mme Camille de CHANAY
Journal Paroissial « les Echos Charolais » - Abonnement 16 € à la Maison Paroissiale

La municipalité remercie la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine pour le versement de 215,77 €, fruit de la quête de la Messe de la Toussaint 2014 célébrée à l'Eglise Saint-Martin de Lugny au profit du chauffage de l'Eglise.

Hommage au Père Maxime PANIER

Nous nous étions tous un peu habitués à la longévité extraordinaire de notre ancien curé de Lugny, le Père Maxime PANIER, car quelque soit notre âge de 30, 50, 70 ou 90 ans, il a fait parti d'une partie du chemin de nos vies lugnissoises. Mais le Père PANIER, né le 18 Novembre 1909 à Vauban, prêtre pendant plus de 80 ans, s'est éteint cette année, le 13 Mars 2014, à l'âge canonique de plus de 104 ans.

Après des études à la faculté catholique de Lyon, il prendra la charge de deux petits villages : Briant et Sarry, avant de conduire la plus grande cure de La Clayette pendant 20 ans entre 1940 et 1960.

Nommé à la Cure de Changy-Lugny, de 1961 à 1990, pendant près de 30 années, il est présent tout simplement au milieu de la population, se faisant des amis au-delà du cercle des pratiquants, animant des rencontres-photos, se joignant aux diverses manifestations villageoises.

Il fut le grand reporter de la vie de nos campagnes en filmant et photographiant pendant près de 30 années, la vie et les manifestations de nos deux villages et un grand animateur de ces après-midi dominical de début d'année où le rituel de ses présentations diapositives et films super 8 furent un rendez-vous prisé de la population de Lugny-les-Charolles et de Changy.

Le trésor que constituent ces 30 années de diapositives et de Films super 8 sont en possession de la commune et Mairie de Lugny-les-Charolles. En 2015, la Mairie de Lugny étudiera les coûts et les solutions techniques disponibles pour récupérer les images du passé sur des supports numériques modernes, afin de pouvoir éventuellement les proposer à la vente au plus grand nombre d'entre nous au début de l'année 2016 ou 2017 au profit du CCAS des deux communes.

Site Internet : www.lugny-les-charolles.net

Dès la première quinzaine de son élection d'Avril dernier, le Conseil Municipal de Lugny-les-Charolles s'est doté d'un outil de communication sur Internet afin de partager plus rapidement et plus largement les informations municipales.

Fin 2014, le site a totalisé près de 20 000 visites, soit une petite centaine par jour, ce qui constitue un excellent résultat pour notre nouveau média de communication.
La tenue du site est confiée à la Commission Communication composée de Joëlle LAMBOROT, Alix LECOMTE, Sylvie LHENRY et Catherine ZAMBELLI et présidé par le Maire Patrick BOUILLON.
Le site été beaucoup enrichi les premiers 6 mois avec des contenus divers ayant trait à la vie de la commune et son passé. L'enjeu est désormais de le faire vivre au quotidien avec des mises à jour régulières et actualisées.

Lugny-les-Charolles,...vu du ciel...

Le Maire et son Nouveau Conseil Municipal ont souhaité vous offrir la première année de leur mandat, une série de prises de vues aériennes du village et d'en publier les meilleurs clichés dans son premier bulletin municipal.

Réalisé par l'Entreprise Gérard ROSSINI de Arles (30), le reportage a eu lieu durant la première semaine de Septembre 2014 au dessus de nos têtes, bénéficiant d'un ensoleillement maximal et d'un paysage de fin d'été exceptionnellement verdoyant grâce, - ou à cause – d'un début d'été particulièrement pluvieux.

Plus de deux centaines de clichés sont disponibles en mairie couvrant la majeure partie des hameaux de la commune et leur définition initiale très dense permet des recadrages sur des zones plus petites sans perte de qualité des photos : chacun pourra donc éventuellement en disposer à la demande et venir en faire une copie personnelle à condition de disposer d'un disque dur externe amovible ou d'un clé USB de plus de 2 Giga bytes.

Le coût financier de cette campagne de photos aériennes pour notre budget communal a été de 500 € TTC.
Chacun peut à sa guise venir prendre possession de sa copie personnelle des clichés.

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un usage informatique, nous présentons cette année dans notre bulletin municipal un florilège des clichés aériens en s'attachant à y faire figurer quelques uns des hameaux et écarts de la Commune.

Lugny-les-Charolles : Le Bourg, le Château, l'Eglise, La Mairie et l'Ecole

Lugny-les-Charolles : Le Vernay, les Brûlés

Lugny-les-Charolles : Bizy

Lugny-les-Charolles : Le Bas du Bourg, L'Ecole,

La Mairie, L'Eglise, Le Château et le Haut du Bourg

Lugny-les-Charolles : Roussy

Lugny-les-Charolles : Les Cadolles

Lugny-les-Charolles : Orcilly, Vacheresse

Repas de nos Anciens offert par le C.C.A.S.

Les Aînés du Villages de plus de 70 ans ont été amicalement conviés le Samedi 18 Octobre 2014, à la Salle Communale afin de participer à un repas organisé par le Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

Composé de 4 membres du Conseil Municipal (Christophe GRIFFON , Joëlle LAMBOROT, Sylvie LHENRY et Rémi ROCHAY) et de 4 Membres extérieurs sollicité par le Maire pour 6 ans (Gérard BALLIGAND, Céline DELOBEL, Madeleine DELORME et Edith RAVAUD), le C.C.A.S. est chargé dans chaque commune de France de gérer un budget à vocation sociale.

Depuis plusieurs dizaines d'années, dans nos petites communes dépourvues de réelles problématiques sociales liées à des individus ou des familles en grand désarroi, l'action sociale prend la forme d'un repas offert à nos Aînés de plus de 70 ans et pour ceux d'entre eux âgés de plus de 80 ans qui ne peuvent y assister, le portage d'un colis plein de bonnes choses.

Cette année, la nouvelle municipalité et les nouveaux membres du CCAS ont rompu avec la tradition qui voulait que le personnel de service soit costumé en fonction du thème du jour, ce qui n'a néanmoins pas gâché la bonne ambiance habituelle.

C'est donc sous le thème "Nos aînés, Nos Arbres, nos Racines" que le Maire Patrick BOUILLON et ses conseillers municipaux ont accueilli les anciens, saluant en particulier la doyenne Suzanne BERGER (92 ans) et le benjamin de l'assemblée, André CHAMBREUIL (70 ans), nouveau participant au repas, à qui ils ont distillé quelques informations communales.

Le thème choisi cette année avait un sens particulier et c'est à l'issue du repas qu'il a pris toute sa signification quand Patrick BOUILLON, également généalogiste, a remis en cadeau, à chacun des 40 aînés présents, son arbre généalogique sur 6 générations.

Les aînés ont passé un agréable moment de retrouvailles et ont hautement apprécié le superbe cadeau retraçant leurs racines lugnyssoises.

Repas de nos Aînés 2014

L'École du R.P.I. de Lugny et Saint-Julien

Le RPI Lugny lès Charolles / Saint Julien de Civry comptait 89 élèves à la rentrée scolaire 2014 répartis en 4 classes, 2 à Lugny-lès-Charolles et 2 à Saint-Julien de Civry.

51 élèves fréquentent l'école de Lugny lès Charolles,
14 en Cours préparatoire (6-7 ans)
14 en Grande Section de Maternelle , (5-6 ans)
15 en Moyenne Section de Maternelle (4-5 ans),
4 en Petite Section de Maternelle (3-4 ans)
et 4 en Toute Petite Section de Maternelle (2-3 ans).

38 élèves se retrouvent à l'école de Saint Julien de Civry,
21 en Cours Moyen CM1 (9-10 ans) et CM2 (10-11 ans)
et 17 en Cours Elémentaire CE1 (7-8 ans) et CE2 (8-9 ans) E.

Les 2 classes de Lugny lès Charolles sont encadrées par
Mme Nicole MELINE, Directrice, pour la classe de Grande Section Maternelle et du Cours Préparatoire,
Mme Marie-Claude VAIZAND pour les autres Sections de Maternelle, Moyenne, Petite et Très Petite.
De plus M. Jean-Charles BERTHIER remplace Marie-Claude VAIZAND les mardis uniquement.
Mme Laurence AUGAGNEUR, détachée du Personnel de la Commune de Saint-Julien-de-Civry,
Mlle Amandine BONIN et
Mme Christine NEVERS, Personnels de la Commune de Lugny-les-Charolles, Adjointes d'Animation Scolaire en Ecole Maternelle, assistent les enseignantes de Lugny lès Charolles pendant le temps scolaire.
A Saint-Julien de Civry, Mme Cécile EMORINE, Directrice, et Mme Carole DANJOUX ont en charge respectivement les Cours Moyens et les Cours Elémentaires.
Parmi ces 89 enfants, 43 sont de Lugny, les autres venant de Saint-Julien de Civry, Prizy, Hautefond et Changy.

Bilan de l'année 2014

- 16 mai : Fête du RPI : Dans la bonne humeur, les élèves des 4 classes ont présenté à leurs familles des danses, chants et saynètes, à la salle paroissiale de Saint Julien de Civry.
- 23 mai : Les enfants de l'école de Lugny-lès Charolles ont invité les membres de l'association « culture et loisirs ». Petit spectacle des enfants, présentations et goûter offert par les aînés ont rythmé ce très agréable après-midi intergénérationnel.
- Mai/Juin : Les enfants du CE/CM se rendent plusieurs fois à la piscine de Charolles où les entrées sont offertes par les deux municipalités de Lugny-lès-Charolles et Saint-Julien-de-Civry.
- 24 juin : Les élèves de Lugny se sont rendus à la maison du Charolais, où ils ont fabriqué des hamburgers et des frites de carottes, qu'ils ont ensuite pu déguster… Ils sont ensuite allés au musée du Prieuré, pour des ateliers de modelage et d'observation d'œuvres d'art. Ce fut une belle journée, rendue possible grâce au financement de l'Amicale des parents d'élèves.
- 30 juin : Les enfants de la classe maternelle ont retrouvé les élèves de la classe maternelle de Poisson au stade de Poisson pour une sympathique rencontre sportive.
- 15 novembre : Les élèves de la classe de Grande Section/CP et ceux de St Julien de Civry ont participé à une rencontre sportive regroupant 250 enfants venus de 10 écoles au stade de Saint Aubin en Charolais.
- **12 décembre**: La fête de Noël du RPI a regroupé parents et enfants pour le plaisir de tous.

Ecole – LUGNY-LES-CHAROLLES – 2014-15

- Régulièrement, les enfants du RPI se retrouvent pour des activités mêlant grands et petits. C'est ainsi qu'ils ont fêté Carnaval en février. Les deux dernières rencontres ont eu lieu le 19 novembre à Lugny lès Charolles et le 8 décembre à Saint Julien de Civry. Ces temps de rencontre permettent de donner un sentiment commun d'appartenance, et sont très appréciés des enfants.
- Signalons également l'évènement marquant de l'école de Saint Julien pour cette année 2014 : 3 jours de classe découverte à Lyon, les 26, 27 et 28 mai, avec visite du vieux Lyon, du planétarium de Vaulx en Velin, du musée des Beaux Arts, un spectacle de Guignol,…

Album Photo d'une Journée à l'Ecole de LUGNY-LES-CHAROLLES…

8h00
Garderie matinale à Lugny

8h45
Départ des Grands pour St-Julien

9h00
En attendant le petits de St-Julien…

9h10
Le Bus de St-Julien arrive, Signal du début de la Classe

9h30
Les CP en pleine concentration…

10h45
Les Grande Section de Maternelle en activité…

11h45
La Petite et Moyenne Section de Maternelle…

13h30
Sieste des Tout Petits…

15h00
Récréation…

Section Maternelle – LUGNY-LES-CHAROLLES – 2014-2015

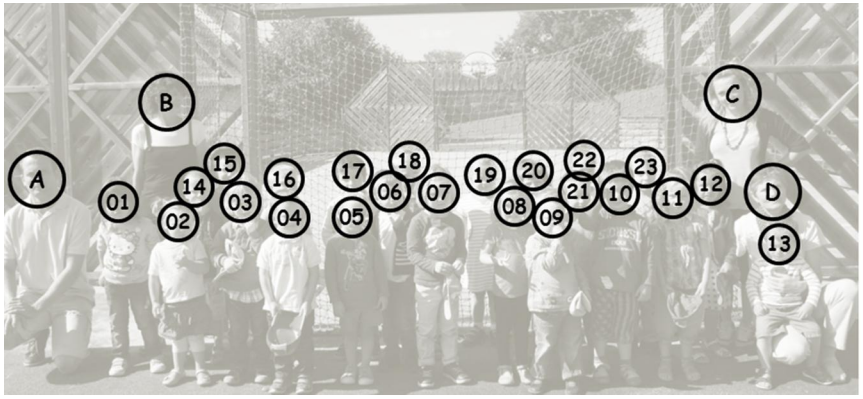

01 Noélyne GAUTHERON
02 Charlie DUTREVE
03 Gabin DESOUTTER
04 Emilien PERRIER
05 Achille BLONDET
06 Clovis DELORME
07 Yseult KELECOM
08 Alyssa PACAUD
09 Erin MARTIN
10 Valentino GAPAILLARD
11 Cyrielle JONDET
12 Maëlysse TRONCY
13 Sasha RIGHI
14 Antoine CIGALA
15 Stella DUCROUX
16 Yanis JANIN
17 Alexis PACAUD
18 Raphaël RIGHI
19 Cloé AUPECLE
20 Julie RAY
21 Corentin FENEON
22 Clarisse GUERIN
23 Gabin CHÂTEAU

A Jean-Charles BERTHIER
B Marie-Christine NEVERS
C Amandine BONIN
D Marie-Claude VAIZAND

Cours Préparatoire – LUGNY-LES-CHAROLLES – 2014-2015

01 Julie AUPECLE
02 Bastien MORIN
03 Célestine LACROIX
04 Alban BOUILLOT
05 Eugénie GENETIER
06 Loane SIVIGNON
07 Elise COTTIN
08 Emma MARTIN
09 Manon DUTREVE
10 Emilien FENEON
11 Noémie PERRIER
12 Mathilde DARD
13 Anna BRIZE
14 Lucie BOUARD
15 Pierre FURTIN
16 Louis BERNARD
17 Pierre KELECOM
18 Lucie THEREAU
19 Grégory SAULNIER
20 Lazare BARIL
21 Auguste GOYARD
22 Jean GASCIOLLI
23 Eliot GUITTON
24 Baptiste GONDARD
25 Louis CHÂTEAU
26 Soline JONDET
27 Jeanne CIGALA
28 Gabin FURCY
A Laurence AUGAGNEUR
B Nicole MELINE

Nouvelles Activités Périscolaires du vendredi

Depuis le 1er septembre 2014, dans le cadre de la Réforme des Rythmes Scolaires (dite loi PEILLON), des nouvelles activités périscolaires (NAP) sont organisées pour les enfants sous la responsabilité des Communes.
Celles-ci ont lieu au sein de chaque établissement scolaire :

LUGNY-LES-CHAROLLES : Vendredi de 15h30 à 16h30
SAINT-JULIEN-DE-CIVRY : Vendredi de 15h20 à 16h20

Les élèves scolarisés à Lugny-les-Charolles sont encadrés par Amandine BONIN et Christine NEVERS, nos deux adjoints d'Animation communaux en classe maternelle.
Ces activités sont dispensées aussi bien à l'extérieur, si le temps le permet (jeux de balles – course aux œufs – chasse aux trésors etc…) qu'à l'intérieur (peinture – activités créatives – ateliers Halloween ou Noël etc…)

Environ 45 élèves participent à chacune des séances, de part et d'autre, à LUGNY ou à ST-JULIEN.
Or pour de petites communes comme la nôtre, dont les charges de personnel représentent déjà plus du tiers des dépenses, même avec uniquement 4 employés communaux et même à temps partiel, il est impossible d'atteindre les taux d'encadrement légaux (1 adulte pour 8 à 12 enfants) sans personnel bénévoles supplémentaires.

Il est donc nécessaire que chaque semaine, des bénévoles s'inscrivent afin d'aider Amandine et Christine à assurer ces activités en pleine sécurité et confort. En l'absence de bénévoles, seule une garderie simple peut être assurée, sans organisation supplémentaire d'activité ludique , créative ou sportive.

Toute personne extérieure intéressée pour venir épauler ponctuellement une à deux fois par an pour une toute petite heure, ou dispenser « un savoir » est donc bien entendu la bienvenue.
N'hésitez pas à nous contacter (école ou mairie).

La municipalité remercie d'ailleurs tous les parents qui se sont déjà engagés au cours du premier trimestre pour permettre le bon déroulement de ces activités avec une petite mention spéciale pour Benoît et Angélique, deux de nos ados motivés, qui viennent régulièrement renforcer l'équipe le vendredi après-midi.

Les premières semaines, les NAP ont été réalisées en toute autonomie, sans appel à des intervenants extérieurs. Il s'agissait pour tous, personnels communaux, enfants, institutrices, élus, de prendre ses repères vis-à-vis de ces nouvelles activités.

Désormais, quelques sollicitations d'intervenants extérieurs pourront être distillées au fil des mois, pour renouveler un peu la nature des activités. Mais cela ne peut se faire que dans le respect des budgets réduits de nos petites communes et chacun comprendra, y compris les parents de nos élèves, que pour amener variété et exotisme sans cesse renouvelés, il faudrait faire appel à une soutien financier auprès des familles. Ce que, en tant qu'élus actuels, nous excluons.
Ce qui implique donc de rester modeste dans les choix de la nature de ces activités.
Nous restons convaincus que ce qui est le plus important pour les enfants, reste bien plus le partage et l'ambiance conviviale des jeux et activités réalisées ensemble, que le caractères varié ou exotique de ces dernières.

L'Amicale Scolaire des Rives de l'Arconce

L'Amicale Scolaire des Rives de l'Arconce est une Association de Parents d'Elèves et d'Enseignantes qui œuvrent ensemble afin de financer des sorties ou activités à destination des enfants du R.P.I. de Lugny-St-Julien.

Durant la dernière année scolaire écoulée 2013/2014 l'Amicale Scolaire a contribuée au financement de la Classe Découverte de 3 jours à Lyon effectuée par les élèves de Cours Elémentaire et de Cours Moyen en Mai. Nous recevons l'aide financière des Communes de Lugny et Saint-Julien, soit directement, soit au travers de leur Comité Communal d'Aide Sociale (CCAS), ce qui nous permet également de financer des abonnements, des sortes cinéma ou spectacle, ainsi que les déplacements pour des rencontres entres les enfants de Lugny et Saint-Julien-de-Civry ou les autres communes limitrophes.

L'Amicale Scolaire a également tenu un stand de maquillage et de tresses indiennes lors de la Fête Campagnarde de Lugny en Septembre et a participé à la Bourse aux Jouets et Vêtements Enfants organisée à Lugny en Novembre, alors qu'une seconde participation à la Bourse aux Jouets et prévue pour Mars 2015 prochain.

Comme chaque année désormais, l'Amicale Scolaire organisera la traditionnelle Marche des Tartines, à la date du DIMANCHE 29 MARS 2015

BUREAU de l'ASSOCIATION 2014/2015 :

Président : Olivier GOURGIN
Vice-Présidente : Anne-Laure JONDET
Trésorière : Sylvie LHENRY
Vice trésorière : Céline GUITTON
Secrétaire : Karine DAUVERGNE
Vice secrétaire : Valérie GONDARD

- Membres actifs : François **BERNARD**, Philippe **RAVELLE-CHAPUIS**, Laurent **COTTIN**, Nicole **MELINE**, Maryline **TRONCY** et Marie-Claude **VAIZAND**.

Opération STYLOS USAGES : Pensez à rapporter vos stylos usagés à l'école ou en mairie car chacun d'eux, style bille, feutre, porte mine, correcteur liquide ou ruban, marqueur, surligneur, rapportent 2 centimes pour l'école grâce à TeraCycle et BIC, partenaires de l'opération COLLECTER c'est RECYCLER

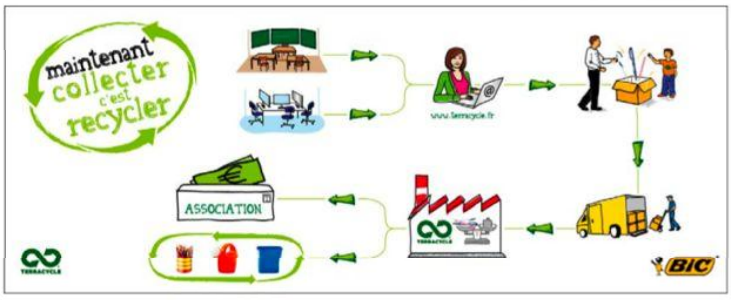

Atelier de maquillage et de Tresses Indiennes

Cantine Scolaire

La CA.S.B.A ou Cantine Scolaire des Bords de l'Arconce est une association de parents d'élèves bénévoles gérant quotidiennement la confection et la distribution des repas destinés aux enfants du RPI de Saint-Julien de Civry et de Lugny les Charolles mais aussi au tout petits de la Micro crèche « Les Lucioles ».

Après le départ de Chantal ALLOIN à l'issu de l'année scolaire 2013/2014, depuis Septembre , nous avons accueilli dans notre équipe, une nouvelle cantinière salariée, Nathalie GOUILLON, qui a rejoint Evelyne KLING pour cette (périlleuse) mission et avec toujours le même objectif de favoriser les produits locaux (voir biologiques) dans l'élaboration des menus.
Cette année encore des investissements sont étudiés pour permettre d'effectuer le maximum de préparation sur place et aussi renouveler le cadre de vie des enfants et des encadrants.

Comme à l'accoutumée, il est important de rappeler que sans la contribution bénévole des parents aux diverses manifestations ainsi que les différentes aides apportées par les communes du RPI, le maintien de la Cantine Scolaire ne serait pas possible et nous ne pourrions pas maintenir cette activité dans des conditions financières acceptables.
Un grand Merci aussi aux personnes faisant don de fruits et légumes tout au long de l'année scolaire.

Durant cette année scolaire 2014/2015 nous vous proposons de nous retrouver lors des manifestations planifiées suivantes :
- 14/12/2014 : Vente de sapins, brioches et vin chaud à Saint-Julien-de-Civry
- 25/01/2015 : Concours de Manille à Lugny les Charolles
- 30/05/2014 : Soirée Pizza avec animations pour enfants et concert à Saint-Julien-de-Civry.

Entre temps nous vous proposerons
- Courant du mois de Mai : Vente de fleurs à planter
- Chaque Trimestre : Plats à emporter.

- BUREAU de l'ASSOCIATION 2014/2015 :

Présidente :	Marie Françoise REBUFFAT
Trésorière :	Jeanne HADORN
Vice trésorière :	Valérie AUPECLE
Secrétaire :	Estelle MORERE
Vice secrétaire :	Valérie LACROIX

- Membres actifs : Adeline DECROZANT, Carole RAVELLE-CHAPUIS, Sandrine FENEON, Carole GENETIER, Séverine RAY et Florence CACHET.

- Quelques Données chiffrées :

Charges personnel 2013 :	27 052 €
Nombre de salariés 2013 :	2
Charges fonctionnement 2013 :	24 445 €
Nombre de repas 2013 :	10 578 repas
Nombre enfants inscrits 2014 :	83

- Courriel : casba@hotmail.fr Site Internet : casba-e.monsite.com

Les « Petits » de Maternelle et du CP, dans leur réfectoire rénové à Lugny-les-Charolles, aux bons soins de Christine, d'Amandine en Salle et de Nathalie en Cuisine.

Salle Communale Saint-Martin

La salle des Associations – Saint-Martin, conformément aux rapports établis par les Commission de Sécurité du Département a une capacité de 30 personnes assises et 40 personnes debout.
Elle est classée Etablissement Recevant du Public (ERP)
Des manifestations à caractère familial ou associatif peuvent y être organisées mais uniquement et exclusivement par les habitants ou les associations locales de LUGNY-LES-CHAROLLES.
La gestion de la salle des Associations – Saint-Martin est assurée par la Mairie, et sous la responsabilité du Maire.

Location à une personne pour un évènement ponctuel :

La personne signataire de la convention de location devient responsable aux yeux de la loi durant toute la durée de la location. Elle a l'obligation d'être présente pendant toute la durée d'occupation. La manifestation doit correspondre au motif cité dans la convention. En cas de difficultés ou d'accidents pendant la durée de l'occupation de la salle, la responsabilité de la commune de Lugny-les-Charolles n'est plus engagée, c'est la responsabilité civile du locataire qui entre en jeu.
La salle n'est pas louée aux mineurs. Le cas échéant, ce sont donc les parents qui doivent établir le contrat de location suite à une besoin exprimé par un locataire mineur, et ce sont eux qui prennent la responsabilité civile et pénale de la location et des évènements qui s'y tiennent.
C'est pourquoi pour toute location, le locataire doit prendre le temps de faire établir auprès de son agent d'assurance une simple attestation qui stipule bien que l'Assureur couvre son assuré et qu'il a bien compris que son assuré prenait la responsabilité ponctuelle d'une location d'une salle communale en tant qu'organisateur d'une animation privée en précisant la date, le lieu et les horaires à laquelle il prendra la clé et celui à laquelle il rendra les clés au responsable (Le Maire).
Ainsi aucune ambiguïté n'existe durant l'occupation des locaux par le locataire et signataire de la convention de location : la responsabilité est transférée sur lui, dès qu'il s'engage à respecter le règlement intérieur de la salle, et le faire respecter. Cette notion de responsabilité est très importante et le signataire doit être conscient qu'il a la responsabilité de faire respecter par chacun de ses invités le règlement intérieur.

Location aux Associations pour un évènement récurrent :

Les associations qui utilisent régulièrement la Salle Saint-Martin signent chaque année un contrat de location unique qui leur attribue leurs dates de réservations récurrentes.
Les coûts de réservations pour chaque année sont fixés par leur Conseil Municipal et révisables chaque année éventuellement à l'étude du bilan des charges supportées par la commune pour la salle (Eau, Electricité, Entretien).

Chacune des associations utilisatrices de la Salle Saint-Martin est signataire de sa propre convention de location renouvelable chaque année.

Les loyers de chaque association sont calculées au prorata de leur nombre d'utilisations tout au long de l'année, et de leur part respective dans les consommations d''électricité.

Le règlement intérieur a été revu cette année 2014, et il est affiché dans la Salle, avec des mentions explicites des principaux devoirs et interdiction s'y appliquant et notamment les deux principales : NE PAS DEPASSER LE NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS ADMIS soit 30 personnes assises ou 40 debout, et NE PAS UTILISER LA SALLE EN TANT QUE DORTOIR.

Les locataires ayant pris la responsabilité civile de la salle pour quelques heures à la signature de leur convention, seront responsables des conséquences éventuelles pouvant intervenir en cas de problème durant leur prise de responsabilité.
Ce sera leur assurance qui interviendra en règlement de sinistre mineur ou majeur.

Cependant, ils doivent être particulièrement conscient qu'en cas de mauvaise application ou de transgression du règlement intérieur affiché et ayant eu des conséquences telles qu'une déclaration auprès des assurances soit nécessaire, la compagnie d'Assurance pourrait très bien évoquer le non respect du règlement intérieur pour dénoncer son engagement initial auprès du réservataire, notamment pour des évènements à conséquences matérielles ou humaines graves.

Il nous a semblé important de prendre le temps d'expliquer à chacun l'importance des enjeux de prise de responsabilité d'une location de salle communale et de la nécessité que le CM a ressenti de solidifier et recadrer le processus de location et de prise de responsabilité civile d'une location de salle pendant un temps donné, même si à l'origine, cela semble une décision et un geste plutôt banal et bénin, que de venir chercher une clé chez le Maire….

L'Association Communale des Fêtes de Lugny

Lugny Les Charolles

ACF

L'Association Communale des Fêtes a commencé l'année avec quinze membres.
Un changement de statut a été effectué afin de pouvoir partager les responsabilités.
Le nouveau bureau s'étant voté courant Janvier, nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle sortie de ski, mais maintenu la soirée « tartiflette » at les autres manifestations.

Dimanche à la campagne, le 22 Juin dernier, grand soleil, 150 repas avec jambon et mouton à la broche.
Fête Campagnarde, le 20 et 12 Septembre avec toujours le même succès, dû aux participants, aux bénévoles, au soleil et à la douceur du temps et l'animation du Bal du Samedi soir autour du pavé charolais-frites, et la traditionnelle potée du dimanche Soir, qui représentent sur les deux journées, près de 1 100 repas servis.

Les membres du Comités des Fêtes ont le plaisir d'accueillir autour d'un repas de remerciement le 8 Novembre et de l'Assemblée générale, tous les bénévoles qui contribuent au bon déroulement des manifestations.

Deux membres ont souhaité quitter le Bureau.
Après 7 années passées au Comité des Fêtes, Carole GENETIER a décider de rejoindre l'Association de la Cantine et après 15 années, Franck DEGANO cède également sa place.
Nous leur souhaitons BON VENT et UN GRAND MERCI.

Et nous souhaitons bonne continuation au Nouveau Bureau qui sera élu en fin d'année 2014 :

Organisation de la Fête de Lugny 2014

L'Association Culture et Loisirs

Le Club « Culture et Loisirs » de LUGNY-LES-CHAROLLES est affilié à la Fédération des Aînés Ruraux de Saône-et-Loire.
« GENERATIONS MOUVEMENT » : Pour représenter les nouvelles générations de retraités dans les villes et dans les campagnes, nous invitons tous retraités, de toutes professions, a venir nous rejoindre afin de diversifier notre club.
A LUGNY, le club compte à ce jour 44 adhérents.
Nos rencontres mensuelles ont lieu le DERNIER JEUDI du mois, dès 14H00 à la Salle Communale Saint-MARTIN.
Les activités proposées sont des Jeux de Cartes et de Société, mais également des Marches de 1H30 à 2H00 autour de Lugny ou dans différents lieux des environs de la commune, en se déplaçant au préalable en voiture.

ACTIVITES effectuées en 2014 :

30 JANVIER : Assemblée Générale

27 FEVRIER : Rétrospective films et diapos par Jean-Paul AUBLANC des anciennes prises de vue du Père Maxime PANIER et de Dédé CHAMBREUIL.

16 MARS : Après-Midi du LOTO du Club 24 AVRIL :Visite de Patrick BOUTILLON, nouveau Maire, en compagnie de Bernadette BUISSON, Maire Sortant, qui nous a présenté son nouveau Conseil Municipal et l'Organisation de la Municipalité. Il nous a gâté avec un Crémant de Bourgogne et de la Brioche, ce sont nous le remercions.

29 AVRIL : Journée POTEE : la réputation de notre Potée Lugnissoise n'est plus à faire et à notre tour, nous avons fait la notre en réunissant membres du Club et participants des autres communes.
Jeux et Ballade au moulin pour une visite commentée du site réputé.

23 MAI : Institutrices et Enfants de l'Ecole nous ont reçu et nous ont présenté un magnifique spectacle de chants et de danses. C'est beaucoup de travail que de mener tout ce petit monde !
Nous avons pu faire connaissance avec les touts petits écoliers, et mieux situer chacun d'entre eux dans le village. Rencontre enrichissante qui nous a permis de ne pas nous « recroqueviller » sur notre seul club…

22 MAI : Assemblée Générale de « Générations Mouvement » départemental à CHALON-SUR-SAÔNE.

03 JUIN : Concours de Pétanque intercommunal à l'hippodrome de PARAY-LE-MONIAL.

03 JUILLET : Circuit en Beaujolais, au Col de Crie, puis visite du Moulin de Vers, Pique-nique sorti du sac et Visite de Notre-Dame des Arrêts et naturellement…d'un caveau à Beaujeu.

02 SEPTEMBRE : Voyage sur le Site de Construction du Château Médiéval de GUEDELON (89) en commun avec le Club de Changy. Visite commentée sur l'historique de cette entreprise de construction puis repas médiéval sur le Site et visite…d'un caveau sur le trajet de retour

17 OCTOBRE : Réunion Cantonale des Clubs à MARTIGNY-LE-COMTE.
Partage d'Idées et Conférence-Témoignage sur l'accompagnement d'un proche dans la maladie.

27 NOVEMBRE : Repas de Noël au « Restaurant de Bourgogne » à LA CLAYETTE puis retour à la Salle Saint-Martin.

AGENDA MANIFESTATIONS 2015 :

19 JANVIER : Dictée à LUGNY-LES-CHAROLLES
16 FEVRIER : Dictée du Canton de CHAROLLES
16 MARS : Dictée de l'Arrondissement de CHAROLLES
20 AVRIL : Dictée Départementale
11 MAI : Dictée Régionale (à DOMPIERRE-LES-ORMES)
15 MARS : LOTO à la Salle Communale
23 AVRIL : POTEE à la Salle Communale

BUREAU de L'ASSOCIATION « CULTURE et LOISIRS »

Présidente : Bernadette RAVAUD
Vice-Président : Joseph BERNIGAUD
Trésorier : Henri PACAUD
Trésorier Adjoint : Jacky CHAMBREUIL
Secrétaire : Elisabeth GENETIER
Secrétaire-Comptable : Madeleine DELORME

Association Lugny en Forme

Après une première année positive (fréquentée par 20 adhérentes), l'ALF a repris ses cours de gym en septembre ; l'effectif reste sensiblement le même.
Une heure de cours est allouée par semaine : le jeudi soir de 19H45 à 20H45 à la salle communale du village. Les cours sont dispensés par Pascale MAIRET : animatrice professionnelle. Nous travaillons différents exercices dynamiques et variés construits à partir de différentes techniques : danse, stretching, gym douce, sport collectif, cardio, relaxation… Suivant le temps, la saison, nous « bougeons » soit dans la salle, soit à l'extérieur (parking ou terrain agorespace). Nous avons également effectué des marches dans nos chemins communaux en été.
Les cours sont ouverts à tous publics : homme ou femme. Venez essayer, vous serez les bienvenus. Ses cours se pratiquent sans aspect de compétition, il y a juste une bonne humeur qui règne !

Nous pouvons également proposer une séance supplémentaire par semaine si des habitants souhaitent une gym plus douce, de relaxation avec un horaire en journée (se renseigner auprès de Marie Jo LECOMTE au 03 85 88 31 02).
Cette année, avec la réforme des rythmes scolaires, l'association a décidé lors de l'assemblée générale de septembre 2014 d'offrir 2 heures de cours de gym à chaque école (Lugny et St Julien). Cours dispensés par Pascale Mairet qui a du matériel adapté pour nos enfants.

Composition du Bureau de l'Association :
Présidente : Carole **GENETIER** (03 85 88 30 41)
Trésorière : Sophie **RENAUD**
Secrétaire : Anne Laure **JONDET**

Soirées Coupe du Monde de Football au Brésil

Les Jeunes de Lugny (14-20 ans) fréquentant régulièrement leur local habituel sur la place de l'Eglise ont souhaité cet été pourvoir organiser dans la Salle Saint-Martin des soirées autour des matchs importants de la Coupe du Monde de Football organisée au Brésil en 2014. Après plusieurs rencontres formelles avec leurs représentants à la Mairie, le Conseil Municipal a voté pour l'installation et la mise a disposition ponctuelle d'un téléviseur avec une réception satellite adaptée dans la petite Salle Communale.
D'un coût d'environ 1 k€ (droits SACEM inclus), l'installation a permis aux jeunes de se réunir une bonne vingtaine de fois entre le 15 Juin et le 15 Juillet, en invitant les habitants de Lugny intéressés par un visionnage en commun des matchs.
Organisés sous le contrôle direct du Maire et du CM, les soirées ont permis aux jeunes de proposer plusieurs fois des sandwichs et des merguez à la vente pour financer les collations prises ensemble durant toutes ces soirées privées, réservées aux habitants de Lugny et membres de leur famille.

Brasil 2014 FIFA WORLD CUP

Le Maire a proposé aux jeunes entre Mai et Juillet, de se constituer en Association des Jeunes pour mieux se responsabiliser, se mobiliser et gérer ensemble leur activités, en élisant des responsables (Présidents, Secrétaire et Trésorier) avec lequel pouvoir plus facilement discuter sur leurs projets éventuels d'année en année et la prendre en charge la tenue en état et en propreté de leur local.
A ce jour les déclarations officielles de constitution d'association en préfecture ne sont toujours pas faîtes, pour des raisons qui peuvent se comprendre, la prise de responsabilité étant de nature à mobiliser un temps et une disponibilité que tous nos jeunes n'ont pas forcément, compte tenu de leur engagement dans leur études ou emploi du temps de travail respectifs.
Gageons que l'idée pourra poursuivre son chemin et permettre la création de cette entité dans les prochains mois.

Ramassage des Ordures et Tri Sélectif

La Mairie rappelle à ses nouveaux habitants que la Commune ne dispose pas d'un ramassage des Ordures Ménagères en porte à porte, mais a mis en place sous la tutelle de la Communauté de Commune du Charolais (CCC), qui en a désormais la compétence et la police, un dispositif basé sur le tri sélectif organisé autour de plusieurs points de collecte répartis sur le territoire de la Commune

Les containers pour collecter les déchets ménagers périssables sont répartis dans tous les hameaux de la commune.

Ils sont collectés chaque semaine par le prestataire annuel désigné, et en 2014 et 2015, le jour de collecte pour la commune de Lugny-les-Charolles est le LUNDI matin.

Par ailleurs, il existe des points de collecte plus importants, -mais moins nombreux-, qui permettent la collecte avec tri sélectif préalable, et dont le produit de collecte est recyclable et valorisé, ce qui génère des revenus à la CCC et par conséquent, diminue le montant de notre taxe ordures ménagères.

Ces points de collectes (Ancienne Gare, Orcilly) collectent séparément dans des containers distincts le VERRE, le PAPIER et les EMBALLAGES MENAGERS (carton, plastique, métal).

(Voir http://www.cc-charolais.fr/points-d-apport-volontaire pour plus de détails).

Tous les autres déchets, notamment la ferraille, les encombrants de toute nature, les déchets de constructions, les déchets verts, les déchets électroniques doivent être amenés directement à la Déchèterie de CHAROLLES qui possède une structure adaptée pour les trier, stocker et valoriser.

Déchets Verts et Feux de Jardins

Il est rappelé que la Législation Française interdit désormais aux particuliers la liberté de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. A ce titre les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont également considérés comme des déchets ménagers, et il est notamment interdit de brûler dans son jardin, l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures…

(Voir http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31858.xhtml

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie à CHAROLLES ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune ou demandé spécifiquement par les particuliers.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Ces dispositions législatives sont applicables en ville, comme en en milieu rural.

Même si ces interdictions sont très bien comprises et respectées en milieu urbain où les risques et nuisances sont maximum, elles ont souvent plus de mal à être respectées en milieu rural où elles doivent s'appliquer de la même façon,

La Mairie de LUGNY-LES-CHAROLLES tient à vous rappeler que l'interdiction s'applique aussi sur le territoire de la Commune.

Elle peut par contre, sur votre demande, mettre son cantonnier avec son camion à disposition pour évacuer ponctuellement des quantités importantes de matière, que vous ne sauriez gérer seul.

Une certaine tolérance peut être admise, à condition que les déchets soit brulés après séchage complet, et après avoir constaté l'absence de plafond nuageux, l'absence de vent fort, et l'absence de fumées épaisses se dirigeant sur des maisons voisines et en prenant garde à ce que la cession de brûlage n'excède pas 15 minutes.

Je donne mon Sang..

L'Amicale pour le Don du Sang Bénévole de CHAROLLES et de son canton organise une demi-douzaine de collecte de sang par an :

Salle des Près Fleuris
Résidence de Personne Agées
71120 CHAROLLES

Mise à disposition gracieusement par la Communauté de Commune du Charolais.

Les prochaines collectes pour l'Année 2015 sont planifiées aux dates suivantes :

Mardi 27 et Mercredi 28 JANVIER 2015 de 09h00 à 13h00
Mardi 07 et Mercredi 08 AVRIL 2015 de 09h00 à 13h00
Mardi 23 JUIN 2015 (un jour seulement) de 09h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00
Mardi 25 AOÛT 2015 (un jour seulement) de 09h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00
Mardi 27 et Mercredi 28 OCTOBRE 2015 de 09h00 à 13h00

L'Amicale finance son activité chaque année par l'intermédiaire de l'organisation d'un repas autour d'une Choucroute Alsacienne, et d'une animation dansante animée par

l'Orchestre de Gilles PICHARD
VENDREDI 28 MARS 2015
Salle Communale de VENDENESSE-LES-CHAROLLES

RECEVEUR \ DONNEUR	O-	O+	B-	B+	A-	A+	AB-	AB+
AB+	●	●	●	●	●	●	●	●
AB-	●		●		●		●	
A+	●	●			●	●		
A-	●				●			
B+	●	●	●	●				
B-	●		●					
O+	●	●						
O-	●							

Réservation pour le Diner Dansant auprès du Président de l'Amicale :
Thierry BOUILLON
Pignières 71120 CHANGY
Téléphone : 03 85 24 18 16
Courriel : bouillonth@wanadoo.fr

Si le bilan annuel 2014 de la collecte reste satisfaisant, il n'en est pas moins vrai que le nombre de donneurs diminue d'année en année. Une baisse régulière que l'on doit à une démobilisation de certains donneurs, mais également à des mesures sanitaires de plus en plus restrictives. Des restrictions qui toutefois permettent à la France d'avoir la meilleure qualité de sang du monde.
Pour tenter de palier cette baisse et essayer de répondre au mieux à certaines demandes, l'amicale de CHAROLLES va essayer une organisation différente en 2015 où deux collectes seront organisée sur une journée entière, en dégageant deux créneaux sur la fin de l'après-midi.

Je donne mon Temps...

Même si le nombre de donneurs baisse d'année en année, la survie de l'Amicale n'est pas menacée par cette baisse d'acteurs du don volontaire et bénévole, mais elle l'est beaucoup plus par le manque cruel de bénévoles au sein de l'Amicale chargé simplement de l'Organisation des Collectes. Le Président Thierry BOUILLON fait donc un nouvelle fois appel à l'altruisme de chacun pour renforcer sa toute petite équipe de bénévoles **qui se réduit d'année en année dramatiquement**.

La charge de travail de participation n'est pas énorme : 5 fois par an, le besoin est de 2 à 3 personnes pour installer la salle la veille au soir, et le jour de la collecte, de 3 à 4 personnes pour l'organisation du secrétariat de la collecte, la préparation et le service des collations servies, et le rangement de la salle.
L'ambiance est conviviale et permet à chacun de s'enrichir dans le partage et la chaleur humaine, dans des tâches faciles à réaliser pour tout un chacun. Actif, retraité, donneur ou pas, proposez votre aide ponctuelle à l'Amicale, vous êtes le bienvenu !

Renseignements Pratiques 2015

Mairie de LUGNY-LES-CHAROLLES

Secrétariat. 03 85 88 32 10
Fax 03 85 24 24 18
Courriel : mairie.lugnyles-charolles@ozone.net
Permanences Secrétariat Hebdomadaires :
LUNDI : 16:00 à 18:30
MERCREDI : 14:00 à 17:30

Permanences Du Maire : Sur Rendez-vous
Téléphone 03 85 88 37 15
Courriel : p.bouillon@lugny-les-charolles.net

Salles Communales

Grande Salle Communale 03 85 24 26 39
Réservation. . . . . 03 85 ……
Auprès de : selon AG 01/2015

Petite Salle Communale Saint-Martin
Réservation. 03 85 88 37 15
Auprès de Patrick BOUILLON, Maire

Visites du Moulin de Lugny

Réservation. 03 85 88 30 73
Auprès de Jean LAUVERNIER, Secrétaire
Courriel : lauvernier.j@orange.fr

Associations de LUGNY-LES-CHAROLLES

Association Communale des Fêtes
Président . . . . . Selon AG 01/2015
Téléphone . . . . . 03 85 ……

Association Culture et Loisirs
Présidente . . . . . .Bernadette RAVAUD
Téléphone 03 85 88 30 64

Association Les Amis du Moulin de Lugny
Président. . . . . Bernard de GRAMMONT
Téléphone 03 85 88 30 75

Association des As (des Joueurs de Cartes)
Président. . . . . André MATHIEU
Téléphone 03 85 88 30 32

Association Lugny en Forme
Président. . . . . Carole GENETIER
Téléphone 03 85 88 30 41

Association Les Chasseurs de Lugny
Président. . . . . Michel BOUILLON
Téléphone 03 85 81 07 76

Comité de Jumelage avec Mex (Suisse)
Président. . . . . Jean-Pierre RAY
Téléphone 03 85 81 04 37

Liste de Distribution Courriel

La Municipalité souhaiterait éventuellement compléter le Bulletin Municipal papier de fin d'année, d'une distribution éventuelle par courriel d'une lettre d'information complémentaire municipale 2 à 3 fois par an.
Nous souhaitons donc créer une liste de distribution courriel pour ceux qui le souhaite qui permettra de vous distribuer en direct des informations ponctuelles ou récurrentes, via E-Mail.
La composition de cette liste et son utilisation restera confinée au Maire de Lugny et à lui seul et ne sera pas diffusée à d'autre tiers. A vous de décider !
Pour faire partie de la liste , envoyez nous votre NOM/PRENOM et ADRESSE COURRIEL à l'adresse ci-après :
liste-distribution@lugny-les-charolles.net

Communauté de Communes du Charolais

www.cc-charolais.fr

Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais

www.charolais-brionnais.fr
www.economiecharolaisbrionnais.fr
www.sinstallerencharolaisbrionnais.fr

Agenda des Manifestations 2015

Samedi 17 Janvier	Vœux du Maire	Municipalité
Dimanche 25 Janvier	Concours Manille	Cantine Scolaire
Février		
Dimanche 15 Mars	Loto	Club Culture & Loisirs
Dimanche 29 Mars	Marche Tartines	Amicale Scolaire
Jeudi 23 Avril	Potée	Club Culture et Loisirs
Samedi 30 Mai	Soirée Pizza	Cantine Scolaire
Mois De Mai	Initiative Fleurs	Cantine Scolaire
Dimanche 21 Juin	Dimanche à la Campagne	Comité des Fêtes
Juillet		
Samedi 08 Août	Fête du Moulin	Amis du Moulin
Samedi 19 Septembre	Soirée Pavé Charolais	Comité des Fêtes
Dimanche 20 Septembre	Fête Campagnarde	Comité des Fêtes
Samedi 17 Octobre	Repas des Anciens	C.C.A.S.
Samedi 7 Novembre	Repas Remerciement Fête	Comité des Fêtes
Dimanche 13 Décembre	Sapin, Brioche, Vin chaud	Cantine Scolaire
Chaque Dimanche Matin	Jeux de Cartes	Club des As
Dernier Jeudi du Mois	Réunion des Ainés	Club Culture & Loisirs
Chaque Trimestre	Plat à emporter	Cantine Scolaire